

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6h45 8h40	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8H40 11H40	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11h40 13h10	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h20 14h05	NAP	NAP	Centre De loisirs	NAP	NAP
14H05 16H20	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16h20 19h15	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

RENTREE 2015 - 2016

Mairie de Gouaix



En cette rentrée 2015, les nouveaux horaires des NAP ont été modifiés et acceptés par l'Inspection Académique en commission du 12 juin avec un retour courrier en mairie le 24 juin 2015.



Accompagner l'organisation des familles

Afin que l'organisation de la vie des familles ne soit pas perturbée, l'amplitude des horaires d'accueil de prise en charge des enfants, au sein des locaux de l'accueil périscolaire sont : 6h45-8h40 et de 16h20 à 19h15.

Dans ce même esprit, le mercredi midi, la commune assure la transition entre l'école et le centre de loisirs pour les enfants concernés.

Une journée type à



- **ENTRE 6H45 ET 8H40 – L'ACCUEIL DU MATIN**

Les enfants peuvent démarrer leur journée en douceur dans les locaux de l'accueil périscolaire.

- **DE 11H40 A 13H20 – LA PAUSE MERIDIENNE**

Dès la sortie de la classe à 11h40, des animateurs prennent en charge les enfants pour rejoindre le restaurant scolaire municipal durant la Pause Méridienne. Cette année, le restaurant scolaire ouvre également ses portes le mercredi midi pour les enfants qui participent à l'accueil de loisirs de l'après-midi.

La commune veille aux valeurs nutritives des repas servis et au respect du temps de pause nécessaire à l'équilibre physique et psychologique de l'enfant. Chaque enfant de maternelle sera ramené sur l'école afin de leur proposer un temps récréatif en intérieur ou extérieur selon la météo.

- **DE 13H20 A 14H05 – LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**

Au travers des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), la Municipalité propose un temps calme conte ou musical pour les moyennes et grandes sections. Les enfants de petite section iront à la sieste.

Céline et Patricia prendront en charge vos enfants à partir de 13h20.

Pour les enfants ne participant pas au NAP, l'arrivée à l'école se fera à partir de 14h05.



- **DE 16H20 A 19H15 – LE CENTRE DE LOISIRS**

Un accueil de loisirs (avec départ échelonné) permet de terminer la journée avec des temps de jeux et de détente. Ce temps de préparation au retour à la maison est aussi un moment privilégié d'échange entre parents et animateurs.

Formalités d'inscriptions

Concernant la cantine, l'accueil matin et/ou soir et le centre de loisirs les inscriptions se font en Mairie et les délais restent inchangés.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser au secrétariat de la Mairie au 01 64 00 70 04